

Union
Syndicale

Solidaires 30

SUD Education - SUD Mairie - SUD Télécom - SUD Pompiers -
SUD Lycéen-nes - Solidaires Finances - Solidaires Retraité-e-s -
SUD STDG - SUD Conseil Général - SUD TCN - SUD Crédit
Agricole - SUD PTT - SUD Santé-sociaux - SUD Rail - ...

Pour nous contacter:

Solidaires 30
6 rue Porte d'Alès 30000 Nîmes
Tél/Fax : 04-66-36-86-70
email:
bureausolidaires30@outlook.fr



Journal interpro n° 18, mars 2018

L'ÉDITO :

RESISTER !

Le gouvernement a lancé une opération de casse globale, contre tout ce qui protège les travailleurs, avec ou sans emploi : Son premier chantier a été la liquidation du Code du Travail. Puis il s'en est pris aux jeunes, qu'ils soient scolarisés ou chômeurs. Ensuite, il a surtaxé les retraités aux revenus modestes. Et ces jours-ci, ce sont les cheminots et les fonctionnaires qui sont dans le collimateur.

Demain, ce seront la Sécurité Sociale et l'Education Nationale, qui vont être détruites. Cette offensive contre le monde du travail et les couches populaires se fait dans toutes les directions. Elle répond aux exigences du patronat et des financiers pour satisfaire une augmentation constante de leurs profits. Non, Macron n'innove rien, il réalise simplement ce dont Sarkozy avait rêvé, et ce que Hollande avait essayé : satisfaire le MEDEF et les banques.



Les fonctionnaires ne sont donc pas les seuls visés, il s'agit d'une attaque généralisée, décrétée au pas de course, par ordonnances, de façon à provoquer une « sidération » des victimes. Ainsi, face à cette charge violente et multidimensionnelle, tout le monde se sent un peu démuni et personne ne sait comment réagir. Macron veut surprendre, pour faire passer cette politique néfaste.

Certes, il y réussit dans un premier temps, mais rapidement le mécontentement se fait entendre de part et d'autre. En effet, de très nombreux secteurs réagissent, pour ne pas accepter cette politique. Mais, malheureusement, chacun agit seul, dans son coin, alors que seule une riposte d'ensemble et d'ampleur peut vaincre ce Président des riches.

Face à ce gouvernement, déterminé à précariser les milieux populaires, et à « uberiser » tous les salariés, des journées d'action à répétition ne suffiront pas. Avec Macron, il n'y a rien à attendre d'une quelconque négociation. Son gouvernement a choisi les oukases comme mode de fonctionnement. Le seul moyen qui nous reste pour arrêter cette politique antisociale, c'est de paralyser l'économie de façon prolongée...

Comme en Mai 68...

Solidaires 30

FONCTION PUBLIQUE EN DANGER

Macron l'a annoncé, il veut supprimer des « fonctionnaires » ... Supprimer ces salarié-e-s, c'est supprimer des services publics utiles et nécessaires à la population.

Dans LES HÔPITAUX

Il n'est pas possible que les hôpitaux puissent se gérer comme des entreprises... Nous ne sommes pas des marchandises !!! Comme dans les EHPAD, les hôpitaux manquent cruellement de personnel. Et du personnel en moins, c'est la qualité de soin en moins pour les patient-e-s, des risques d'erreurs médicales en plus...

Dans L'ENSEIGNEMENT

Réforme du Bac : Comme pour la santé, Macron veut réformer le BAC. « Il coute trop cher !!! », « Il est inadapté », dixit Macron. Alors que veut-il mettre en place ? Un BAC qui prendra en compte le contrôle continu et « un grand oral »... Cette réforme va accentuer les inégalités sur le territoire. Nous aurons, encore davantage, « les bons lycées de centre-ville » d'une part, et « des lycées en zone d'éducation prioritaire » d'autre part. Le « grand oral » engendrera des inégalités entre les élèves qui ont la facilité de parler et ceux qui ne l'ont pas... Malheureusement, c'est un peu « les milieux favorisés » d'un côté, et ceux qui le sont moins de l'autre... à moins que le gouvernement ne veuille favoriser l'enseignement privé... subventionné par nos impôts !!!

Réforme de l'entrée à l'université : Sous-couvert de la suppression du « tirage au sort » pour entrer à l'université, Macron propose une réforme qui permettrait à chacun-e de pouvoir y accéder... Premièrement, il faut une nouvelle fois disposer d'Internet. Deuxièmement, le choix d'orientation devra se faire... en Seconde... et ce sera des professeur-se-s (qui n'ont pas la formation de conseiller d'orientation) qui devront participer à ce tri social organisé sous couvert de réaliser des économies. Les Psychologues de l'Éducation Nationale sont formé-e-s pour accompagner les élèves dans leurs projets d'orientation, mais leur mission est empêchée par la fermeture des Centres d'Information et d'Orientation, la réduction et la non ouverture de postes suffisants aux concours de recrutements : tout ce qui est de nature à favoriser les milieux sociaux les plus proches de l'école et à mettre en grande difficulté les classes populaires et les élèves issus de l'éducation prioritaire. Au final, l'entrée se fera... ou sera reportée !!! Encore une fois, Macron amplifie les inégalités !!!



Dédouplements de classes de cours préparatoire et... fermetures de classes : Il y a eu la bonne nouvelle de dédoublements de classes de cours préparatoire... Mais il y aura la suppression de classe, dans les campagnes et à Nîmes !!! La priorité à l'éducation de ce gouvernement, c'est 45 fermetures de classes dans le département du Gard, la baisse de plus de 50% du recrutement des professeurs des écoles dans l'académie de Montpellier (210 postes ouverts contre un peu plus de 500 depuis 3 ans !). Comme toujours, Macron veut faire « plus » avec « moins » de personnel :

impossible. De nombreuses écoles se sont déjà mobilisées contre les fermetures de classes comme Édouard Vaillant à Pissevin. La question des fermetures de classes n'est pas seulement une question enseignant-e-s, elle concerne toute la population. Le 22 mars, réunissons-nous en Assemblée Générale pour exiger des moyens pour l'Éducation et prolonger l'action au-delà du 22. Rassemblons-nous le matin devant l'Inspection d'Académie. Aucune classe ne doit fermer dans le département.

AUX IMPÔTS

Solidaires Finances Publiques, dans son courrier adressé ce 21 février 2018, demande une audience auprès du 1er Ministre au regard des orientations politiques (plan anti-fraude, projet de loi pour « un Etat au service d'une société de confiance », Action publique 2022) qui remettent en cause l'exercice des missions dévolues à la Direction Générale des Finances Publiques, en particulier celle du **Contrôle fiscal**. Suppression de postes, accueil... Soulignons la popularité des actions d'ATTAC qui visent les multinationales qui font d'énormes bénéfices tout en ne payant pas d'impôt en se réfugiant dans les paradis fiscaux... parfois européens !!! Alors qu'APPLE avait tenté de faire condamner ATTAC pour son intrusion dans ses magasins, le Tribunal de Grande Instance de Paris a débouté la firme transnationale, en précisant que « la liberté d'expression était possible dans des lieux publics ». Des actions citoyennes réussies, qu'il faut multiplier.

A LA VILLE DE NÎMES

Des sujets qui concernent les habitant-e-s de Nîmes qui ont et auront des répercussions sur leur vie... **Le scandale de l'eau** : Alors que la SAUR, après 50 années de Délégation de Service Public, au cours desquelles le prix de l'eau n'a cessé d'augmenter, où l'entretien des canalisations n'a pas été réalisé, la Mairie de Nîmes a décidé une nouvelle Délégation de Service Public de l'eau, et choisira peut-être encore la SAUR. Cette délégation du service public de l'eau est un scandale financier, auquel

l'émission « Cash Investigation » s'est intéressé de très près d'ailleurs !!! **Le scandale du stationnement payant** qui ne cesse de s'étendre... Véritable racket avec des horodateurs inutilisables, vu le mode opératoire... **Le scandale du transport urbain**, qui devrait être gratuit et géré en régie au lieu d'une Délégation de Service Public. L'argent public part vers une filiale de la SNCF, Kéolis, et donc vers un fond de pension québécois... **Le scandale de l'emprunt toxique** contracté pour un montant de 10 millions d'euros : il coûterait, après « négociations » ... 58,6 millions de plus !!!

A LA SNCF

Comme pour les fonctionnaires, Macron veut casser « du cheminot-e-s »... Macron considère que les cheminot-e-s ont trop d'avantages en matière de salaire, de retraite, de transport gratuit...

Pourtant, la SNCF a toujours du mal à recruter des femmes et des hommes pouvant travailler de jour comme de nuit, les samedi-dimanche-et fêtes, dormir en dehors de leur logement... Les salaires des cheminot-e-s sont bien sûr en dessous de ceux du privé et bien sûr, les jours de grève ne sont pas payés, éternelle rumeur pour opposer les cheminot-e-s aux voyageurs-se-s....



La retraite, si elle est prise plus tôt que les autres salarié-e-s, elle est due à des cotisations plus fortes et à des pensions plus faibles... Et si le régime général participe à la hauteur de 3 milliards, c'est uniquement dû à l'écart

démographique qui existe au sein de la Caisse de Prévoyance de la SNCF... mais qui existerait également si tous les cheminots-e-s cotisaient au régime général.

Comme toujours, le gouvernement attaque les cheminot-e-s pour masquer son désengagement de ce service public... Suppression de lignes secondaires au profit du « tout TGV » qui coûte très cher et qui rapporte aux grosses entreprises du BTP comme Vinci (qui a participé au financement de l'axe Tours-Bordeaux... Une première !!!). Des choix extravagants comme le contournement de Nîmes et de Montpellier avec la construction de nouvelle gare à La Mougère (en zone inondable) pour Montpellier ou à Manduel pour Nîmes (déjà prévue sur les distributeurs automatiques de billets)...

Auparavant, les gares étaient construites en centre-ville, pour en faciliter l'accès. C'est fini... Les gares sont à l'extérieur, afin de créer de nouvelles zones d'habitation ou commerciales... Dorénavant, pour se rendre à Paris, il faudra prendre un autre train pour se rendre à la gare de Manduel, ou un car... ou un taxi peut être. Alors pourquoi un contournement ??? Il est également prévu pour les marchandises pour l'axe « Bettembourg (Allemagne) –Perpignan » ...

Alors que les gouvernements successifs n'ont cessé de casser le Fret (pas assez rentable...) au profit du tout camion (d'où le doublement de l'A9 aux abords de Montpellier), la région, l'Etat veulent nous faire croire que la mise en service de ce contournement se fera au profit des trains de voyageurs à grande vitesse et aux trains de fret !!!

Des choix qui auront un impact sur l'emploi des cheminot-e-s du bassin nîmois, avec la fermeture programmée du triage et peut être des ateliers... Le gouvernement ne cesse de vanter le modèle allemand en matière de transport... Nous en connaissons un autre en matière de privatisation, le modèle anglais qui a engendré des accidents mortels, l'ouverture à la concurrence qui a entraîné une forte hausse des tarifs et finalement, un...retour en arrière !!!

Alors pour éviter un retour en arrière, favorisons le service public ferroviaire, maintenons les lignes secondaires utiles à l'aménagement du territoire, améliorons la qualité de service aux usagers !!!

CHEZ LES RETRAITÉ-E-S

Hausse de la CSG : cela s'est vu sur les feuilles de décompte des pensions dès le 1er janvier 2018 : les pensions ont baissé, du fait de la hausse de la CSG. La mobilisation des 9 organisations syndicales se poursuit : la manifestation du 15 mars a rassemblé plus de 2000 personnes à Nîmes. Et le 22 mars, les retraitées seront aux côtés des actifs en grève dans la fonction publique.

Condition de vie dans les EHPAD : les mauvaises conditions de travail des personnels des EHPAD ont des répercussions sur les conditions de vie des résidents-e-s !!!

C'est pourquoi, le 15 mars, les retraité-e-s ont soutenu ces personnels en grève pour l'embauche de personnels, pour de meilleurs salaires et pour de meilleures conditions de travail.

SUD Santé-Sociaux 30 et SUD éducation 30



COLERE DANS LES MUSEES

Cette fois, l'onde de choc atteint le personnel des musées et le service public de la culture, ouvert aux nîmois et aux scolaires, à partir d'une logique commerciale et comptable, faisant fi des agents, transposable à tous les services et tous les personnels.

Au menu du Comité Technique initialement convoqué le 4 décembre, la réorganisation du temps de travail des agents d'accueil, régie, surveillance au sein des musées de la Ville. Concrètement et pour les principales dispositions, le temps de travail est annualisé sur les bases suivantes : Instauration de 2 cycles de travail : en période haute 40 heures de travail et en saison basse... 30 heures ; Travail du dimanche banalisé (une heure travaillée = une heure payée) et obligatoire (aucun congé ne peut être posé le dimanche !) ; Pose des congés strictement réglementée : 3 semaines entre le 1^{er} juillet et le 31 août. Une semaine maxi sur la période Noël/nouvel an ; Compensation financière ridicule : 50 euros brut par mois !



De qui se moque-t-on ? Est-ce que tous ces grands décideurs seraient prêts à sacrifier des week-ends et subir des contraintes de travail (horaires décalés, congés imposés) perturbant la vie familiale et sociale, pour 50 euros brut ? Face à la colère grandissante parmi le personnel des musées et le refus de l'intersyndicale (CFDT, CGT, FAFPT, FO et SUD) de siéger au Comité Technique du 4 décembre, l'administration municipale a retiré le projet initial concernant les nouveaux horaires des musées dans l'attente de présenter une nouvelle mouture apportant quelques

modifications en trompe l'œil. Les agents des musées se sont réunis massivement en assemblée générale, à l'appel des organisations syndicales, le mercredi 6 décembre, et ont décidé de se faire entendre au Conseil Municipal le samedi 16 décembre. Une cinquantaine de personnes étaient présentes mais Monsieur le maire n'a pas daigné laisser la parole au personnel : bonjour le dialogue social ! Bien évidemment, SUD votera contre un dossier présenté au Comité Technique qui officialisera la banalisation du travail le dimanche et l'annualisation du temps de travail mais cela ne sera pas suffisant. Il est impératif que l'ensemble du personnel se mobilise et se solidarise du personnel des musées pour contrer la mise en place au musée, à la patinoire, d'une annualisation destructrice qui demain sera généralisée à tous les services : espaces verts, sports, festivités... Nous saluons avec enthousiasme la forte mobilisation des agents, ainsi que l'unité syndicale, qui ont permis un premier recul de la Direction. Mais ce n'est pas fini, restons mobilisés, la lutte continue !

Sud Sifp 30

MINEURS NON ACCOMPAGNES

Une catégorie de migrant-e que je rencontre le plus fréquemment, lors des permanences de l'APTI : les Mineurs Non Accompagnés (MNA). Et une constante : la négation des droits les plus élémentaires en termes de logement, éducation et droit au travail. Pour les MNA, c'est la contestation systématique de leur âge, et l'estimation de celui-ci au travers d'un test osseux, que nous dénonçons. La fiabilité de ce test est remise en question, y compris par les instances médicales, mais également par les défenseurs des droits de l'Homme. On peut le qualifier de « mauvaise méthode utilisée pour de mauvaises raisons » car son bénéfice principal, pour le Département qui en demande son usage, est de réguler ainsi le taux de prise en charge qui lui incombe. Quand cette minorité est reconnue, il leur faut affronter l'inertie des services départementaux et préfectoraux, avec pour conséquence cette course contre le temps et la date anniversaire des 18 ans comme couperet.

APTI 30

JOUR DE CARENCE

L'article 115 de la loi des Finances pour 2018 a instauré une journée de carence en cas de congés maladie pour les fonctionnaires et agents non titulaires de droit public.

Cette mesure, ressentie comme une injustice par les agents et jugée inefficace, a fait l'objet d'un rejet unanime des organisations syndicales. Les études effectuées par les professionnels de la santé ont démontré le **caractère contre-productif** de la journée de carence en matière de prévention et de préservation de la santé des salariés : la renonciation ou le report de soins génèrent, au final, des arrêts maladie plus longs qui s'avèrent bien plus coûteux que les arrêts maladie de courte durée. Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2018, **le premier jour n'est plus payé et la rémunération est due à partir du 2^e jour de l'arrêt maladie.** Concrètement cela veut dire que le 1^{er} jour de votre arrêt maladie ne sera pas payé. A chaque arrêt, vous allez perdre 1/30^{ème} de votre salaire. Exemple : si votre salaire est de 1500€, la perte est de 50€ (si vous êtes en arrêt maladie à deux reprises dans un seul mois, cela fera 100€ !). Toutefois, le jour de carence ne s'applique pas lorsque l'agent n'a pas repris le travail plus de 48 heures entre deux congés maladie pour la même cause ou pour les congés suivants : congé pour accident de service ou accident du travail et maladie professionnelle ; congé de longue maladie ; congé de longue durée ; congé de grave maladie ; congé du blessé (pour les militaires) ; congé de maladie accordé dans les 3 ans après un 1^{er} congé de maladie au titre d'une même affection de longue durée (ALD). SUD Territoriaux du Gard a demandé à plusieurs maires ou présidents de collectivités de ne pas appliquer cette mesure que nous estimons discriminante et pénalisante. Cette mesure n'a rien à voir avec la santé. C'est uniquement une mesure comptable ! Encore une ! L'objectif financier de « réduction du coût » des agents se fait sans contrepartie ni mise en place de conditions de travail prenant en compte les postes et les risques afférents. Pour ne pas perdre une

journée de salaire, sur des revenus déjà bien faibles, nous verrons de plus en plus d'agents malades, et potentiellement contaminants, venir travailler malgré tout. Au 21^{ème} siècle, c'est une régression et encore un coup de boutoir sur celles et ceux qui sont au service du public. Il nous semblait important de rappeler à nos employeurs que la maladie ordinaire (contrairement à ce que pourrait laisser croire son appellation) ne se résume pas à un petit rhume ou à une simple conjonctivite. Il suffit de s'en référer à l'article 57 de la Loi du 26 janvier 1984 qui en précise les contours **« maladie dûment constatée mettant l'intéressé dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions »**. Sont donc concernées, les maladies de très courte durée lorsqu'elles sont soignées à temps (maladies saisonnières, virales et contagieuses) mais aussi des pathologies beaucoup plus lourdes imposant des arrêts plus fréquents.



De plus, cette mesure instaure une situation inéquitable entre les salariés du public et du privé. En effet, selon **une étude menée par l'Institut de Recherche et Documentation en Economie de la Santé**, plus de 66% des salariés du privé ont leurs jours de carence pris en charge par leurs entreprises. Dans un contexte social extrêmement tendu pour les salariés, afin de ne pas aggraver encore les mesures d'austérité dont ils sont victimes, nous considérons que la maladie ne peut être une variable de rémunération. **L'agent malade ne doit pas subir, en plus de l'altération de son état de santé, une quelconque sanction financière.** Par conséquent et afin de faire barrage à cette injustice sociale, nous avons demandé à différentes collectivités de compenser la perte financière de ce jour de carence par une prise en charge. A ce jour, nous sommes toujours en attente de réponses...

SOLIDAIRES EN MILIEU ETUDIANT

Depuis quelques mois, existe à la fac Vauban, à Nîmes, un syndicat Solidaires étudiant-e-s. Tour d'horizon avec Morgane, son animatrice, de l'actualité syndicale en milieu étudiant.

Peux-tu te présenter ?

J'ai 20 ans et suis en L1 psychologie sur le site de Vauban. J'ai commencé à m'intéresser au militantisme lors des manifestations contre la réforme des retraites en 2010, il y a de ça donc un paquet d'années (même si j'avoue qu'à l'époque, je n'y comprenais pas grand chose à part qu'on se faisait entuber !). Mon réel engagement militant a commencé en 2013 lorsque la région et le rectorat de la région Centre, là où je faisais mon lycée, ont souhaité fermer une filière professionnelle (le bac pro fondrie), menant à une mobilisation inter-lycéenne contre sa fermeture. À partir de là, j'étais lancée et n'ai fait que me radicaliser de plus en plus à gauche. J'ai donc fait beaucoup de choses : aide aux réfugiés, organisation de manifestations, organisation de tractages, occupation de terrain, blocage de collèges et lycées, entre autres. Et depuis ces années, seulement 6 mois d'engagement syndical au sein de l'UNEF que j'ai quitté très vite.

Pourquoi avoir choisi de monter un syndicat Solidaires étudiant-e-s à la fac de Nîmes ?

Il est vrai qu'à Nîmes, il n'y a aucun syndicat de lutte, et je trouvais que cela manquait. Au début, je pensais que Solidaires étudiant-e-s Nîmes existait encore, vu son existence encore présente sur le blog de Solidaires Gard, puis, après renseignements, j'ai appris que non, et ai donc décidé de le remonter. Pourquoi Solidaires plutôt que l'UNEF ? Parce que je crois en l'autogestion et que la bureaucratie me donne des boutons. Plus sérieusement, l'UNEF est trop à droite par rapport à mes positions politiques actuelles. Je ne crois plus au réformisme, et encore moins au syndicat à la botte du PS, et si on peut monter mieux ailleurs, je préfère le faire.

Peux-tu nous parler de la situation du monde étudiant en 2018 ?

Il serait peut-être intéressant de donner quelques chiffres que je trouve personnellement alarmant : près de 20 % de la population étudiante vit sous le seuil de pauvreté, qui est de 987 euros disponibles par mois pour vivre, toutes aides confondues. C'est 6-7% de plus que sur la population totale. Et pourtant, le coût de notre vie a encore augmenté de 2,1% entre 2016 et 2017. Pour ce qui est des bourses, 27% devraient pouvoir bénéficier de celles-ci, et devraient pouvoir vivre dignement avec : je voudrais bien l'explication, alors, de pourquoi pas loin de 50 % de la population étudiante est obligée de travailler pendant son année scolaire, alors qu'on sait qu'un élève sur 5 travaillant estime que son travail a un impact négatif sur ses études. Est-ce normal que 50% de la population étudiante exerçant un travail considèrent qu'il leur est indispensable pour vivre ? Je pense que nous serons d'accord pour dire que non.

Pour ce qui est du logement étudiant, on peut le constater à l'échelle nationale : il n'y en a pas assez. Le parc global des chambres en cité universitaire ne peut accueillir que 10 % de la population étudiante. Quand on sait que près de 20 % de la population étudiante vit sous le seuil de pauvreté... Il n'y a, selon moi, pas d'explication satisfaisante sur le manque d'accès faute de places ou de moyens des familles : en théorie, toutes les personnes éligibles pourraient y avoir accès. Dans les faits, ce n'est pas le cas : les loyers ne sont pas étalonnés sur les moyens des étudiants, les logements sont trop vieux et ne sont pas assez nombreux.



Quelles sont les problématiques importantes sur lesquelles il faut se mobiliser actuellement ?

Actuellement, un plan étudiant est en train de se mettre en place, la loi Orientation et Réussite des Étudiants, aussi appelée Loi Vidal. Celle-ci, contrairement à ce que son nom indique (mais personne n'en doutait de la part de Monsieur

Macron et son gouvernement), promet une loi de réussite et d'orientation pour les enfants des plus riches, des cadres supérieurs. Le reste, c'est comme tout, on s'en fout.

Cela promet donc : sélection étudiante devenue définitivement inégalitaire, réforme du bac, fin de l'accès aux études supérieures pour les bacs professionnels et bacs technologiques, fin de la compensation des notes au sein de l'Université, choix de notre futur dès la seconde, etc.

Une grosse loi changeant pas mal les cartes du jeu, qu'il serait compliqué de détailler entièrement ici, je ne parlerai donc que des 2 points qui pour moi sont les plus importants :

- premièrement, ParcoursSup, le nouvel APB, a fait son entrée en début d'année, et avec lui, ses pertes et fracas. En effet, les chiffres sont tombés le mercredi 14 mars : il va manquer 200 000 places dans le supérieur pour la rentrée 2018. Son échec est déjà annoncé, et avec lui, l'échec de toute une génération de lycéens à avoir accès aux études qu'ils souhaitent entreprendre. En effet, sur ParcoursSup, une lettre de motivation est demandée pour chaque vœu fait, ainsi qu'un CV. Cela créera une disparité d'accès entre une personne, enfant de cadre supérieur, qui aura un milieu social propice à la réussite de cette étape, et un enfant d'ouvrier, qui n'aura pas eu le milieu social pour le faire. De plus, les lycées rentreront bien plus en compte, puisque les conseils de classe pourront donner leur avis favorable ou non pour CHAQUE vœu fait.

- Deuxièmement, la mise en place d'« attendus ». En effet, pour chacune des filières, des « attendus » sont mis en place : avoir fait des maths, de la philosophie, de la physique-chimie, etc...

Sauf que ces attendus se détermineront à partir de la seconde, pour des secteurs où il n'y en a pas forcément besoin.

En effet, prenons l'exemple d'une filière en sociologie : aujourd'hui, avec ParcoursSup, il est demandé de savoir faire des mathématiques, niveau classe de Terminale... Et les filières littéraires alors ? Et les filières technologiques ou professionnelles sans mathématiques ? Elles n'y auront plus accès. En seconde, on devra déterminer notre futur, et on n'aura plus le droit de se tromper, ou de changer de voie : tu es ici, tu restes là toute ta vie.

En bref, le gouvernement a vu le problème : on manque de places dans le supérieur pour tous les étudiants. Plutôt qu'augmenter les moyens financiers pour que ça fonctionne mieux, mettre plus de professeurs, ouvrir plus de places, etc., on fait dans le sens inverse : on nivelle. On enlève la possibilité aux personnes de milieux populaires, aux personnes avec quelques difficultés qui pourraient devenir incroyables à la faculté, aux personnes qui ne sont pas sûres d'elles, d'accéder

aux filières qu'elles préféreraient. La fin d'une université libre et accessible à tous.

En tant que militante, je sais qu'un combat te tient à cœur : la lutte contre le sexisme et la société patriarcale. Peux-tu expliquer ton engagement féministe ?

Effectivement, le féminisme, comme j'adore le dire, c'est un peu ma lutte de cœur.

Pour faire un historique, ma sœur est féministe depuis 20 ans, et m'expliquait son combat, son avis, etc., lorsque j'étais petite. J'ai donc plus ou moins toujours baigné dedans sans le savoir, puisque celle-ci ne s'est jamais réellement nommée féministe devant moi. Il y a de ça 3 ans, j'aurais été persuadée que les féministes, c'est seulement les Femen, aujourd'hui, je me revendique du féminisme radical et de l'anarcho-féminisme, comme quoi, tout est possible !



Pour moi, le féminisme est une lutte indispensable dans une volonté de société anticapitaliste, et anti-oppression en général. Je pense que l'oppression sexiste, telle qu'on la connaît aujourd'hui, est également un rouage du capitalisme, ne visant pas forcément exactement les mêmes populations, mais s'enrichissant dessus, et qu'en ce sens, elle doit être combattue, tant dans ses existences étatiques que dans le reste de la société, notamment en combattant les clichés sexistes et genrés qui existent.

Non, être une femme, ce n'est pas avoir des enfants, vouloir en avoir ou même avoir les organes reproductifs pour. Non, être une femme, ce n'est pas être douce et effacée. Tous ces clichés, toutes ces idées continuent de propager et valider l'oppression sexiste que les femmes et les minorités de genre subissent quotidiennement.

RETOUR SUR LA GREVE DES POMPIERS

Les sapeurs-pompiers (entre autre à l'initiative du syndicat SUD SDIS 30, majoritaire, rattaché à l'Union syndicale Solidaires 30) ont mené, cet automne, une lutte exemplaire.

Une action qui s'est inscrite dans la durée puisqu'elle a duré un mois, et qui visait à dénoncer un manque de moyens.

Symboliquement, les pompiers avaient mis en vente leur caserne de Nîmes sur *Leboncoin*, et l'avaient délocalisée devant la préfecture du Gard où ils et elles campaient jour et nuit, à l'aide tentes et barnums.



Les semaines précédentes, les pompiers avaient multiplié les actions médiatiques : blocage d'un TGV, opération péage gratuit à Nîmes Ouest, envahissement du Conseil Départemental...

Une pétition de soutien signée par 30 000 habitant-e-s de Nîmes a montré que ce mouvement de grève, suivi par 80% des effectifs, était largement approuvé par la population. Comme toutes les attaques contre les services publics, au prétexte de restrictions budgétaires, ce sont, en effet, les salarié-e-s et la population qui en sont les victimes. Après avoir claqué la porte à un premier round de négociations avec la direction du SDIS et le Conseil départemental, les syndicats ont finalement signé un protocole d'accord, le lundi 20 novembre, qui répondait aux attentes des salarié-e-s. Cet accord prévoit l'embauche de 28 pompiers professionnels dans le Gard, dont 22 sapeurs pour la nouvelle caserne de Nîmes Ouest et 6 pour la caserne d'Alès. « C'est sans compter sur les départs en retraite qui seront remplacés », ajoute Patrice Cartagena

(SUD Sdis 30). « Nous passerons de 673 à 701 pompiers » Au total, 37 pompiers seront affectés à une nouvelle caserne à Nîmes Ouest qui sera créée en 2020. Le matériel, qui n'est plus aux normes, sera, quant à lui, renouvelé. Une lutte victorieuse donc, qui légitimera un peu plus encore la place du syndicat SUD Sdis 30. Une grève, encore, qui rappelle que seule la lutte paye !

Solidaires 30

SOUTIEN A GAËL !

Gaël QUIRANTE, secrétaire de SUD Poste 92, est victime de répression antisyndicale.

La Poste avait, en effet, tenté de le licencier en 2010 en l'accusant de séquestration alors qu'il avait participé à une occupation de la direction départementale de La Poste : son licenciement avait été refusé successivement par l'Inspection du Travail en 2010, par le Ministre du Travail en 2011, puis par le Tribunal Administratif en 2014. En avril dernier, la Cour d'Appel du Tribunal Administratif de Versailles a annulé les 3 précédentes décisions et a ainsi relancé toute la procédure !



L'Inspection du Travail a de nouveau refusé son licenciement mais c'est désormais Mme Penicaud, Ministre du Travail, qui va décider du sort de Gaël ! Contre cet état de fait, et en soutien à notre camarade, une trentaine de militant-e-s de Solidaires, CNT, AL et du NPA se sont réunies le 6 février 2018 devant le bureau de Poste de l'Esplanade à Nîmes.

MALAISE

CHEZ LES AVS !

À l'issue de la réunion qui s'est tenue le 22 novembre dernier dans les locaux de SUD Education 30, le même malaise semble persister chez les AVS depuis plusieurs années. Et pour cause, rien n'a changé, c'est même pire !

Ce malaise prend source dans un imbroglio de sentiments, mêlant désœuvrement face à des enfants qu'ils ou elles doivent aider (mais sans bénéficier pour autant de formation adaptée voire sans connaissance exacte du handicap de l'enfant), et découragement face à une administration qui les considère comme des pions qu'elle bouge à son gré sans tenir compte de leurs contraintes, de leur implication, ni du lien qui a pu s'établir entre l'enfant et son AVS. À cela s'ajoute l'humiliation et le mépris venant de la part de certains enseignants, qui pensent encore que l'intelligence se mesure au nombre de diplômes ou qui méconnaissent le parcours de l'AVS qu'ils ont en classe.

Et pourtant, si l'on veut que l'inclusion des enfants en situation de handicap fonctionne dans les classes, l'AVS est indispensable. La lutte continue donc pour les AVS/AESH sous le gouvernement Macron. Alors même que ce gouvernement prônait une réelle politique d'aide et d'intégration des personnes en situation de handicap, 23 000 collègues AVS ont été remercié.e.s, suite à la suppression des CUI. On estime dorénavant à 40 000 le nombre d'enfants en situation de handicap non scolarisés, ou partiellement scolarisés, sans aucune aide. De plus, le statut des AVS reste inchangé et leurs conditions de travail sont souvent déplorables : l'AVS ne bénéficie pas de formation qui pourrait lui apporter des outils pour réellement accompagner et aider les élèves dont il a la responsabilité ; l'AVS doit, sans aide ni formation, sans temps de concertation avec les enseignants, maîtriser les programmes de la petite section à la

terminale et pouvoir réadapter les enseignements dispensés afin que l'élève puissent acquérir les connaissances et compétences visées malgré son handicap.

Dans des classes surchargées, l'AVS peut se retrouver sans chaise ni bureau ; l'AVS peut subir certaines remarques humiliantes ou regards méprisants de la part du corps enseignant. Étant donné la grande responsabilité donnée aux AVS qui doivent s'occuper, accompagner, recentrer, cadrer, contenir, apaiser et aider des enfants en situation de handicap, on ne peut pas accepter que des personnes sans formation deviennent AVS par hasard. On ne peut pas accepter que les AVS soient payé.e.s en deçà de leurs responsabilités. On ne peut pas accepter l'absence d'un véritable travail d'équipe indispensable entre les AVS d'une école et le corps enseignant. On ne peut pas accepter que certain.e.s AVS se sentent humilié.e.s ou méprisé.e.s. au sein d'un établissement public de l'éducation nationale.



Ce gouvernement, mais aussi ceux qui l'ont précédé, s'appuient sur la détresse des personnes au chômage pour recruter à bas prix des personnes qui n'ont pas le choix de refuser ce qu'on leur propose. Comment peut-on exiger que des personnes sans formation, sous payées, recrutées sous contrat précaire, en pleine détresse économique, prennent sur leur temps personnel afin de s'investir dans un travail qui nécessite des connaissances sur l'évolution psychologique et motrice de l'enfant, le handicap et la pédagogie ? Connaissances qui font parfois défaut aux enseignants eux-mêmes. La précarité dans laquelle se retrouvent les AVS est une honte pour l'Éducation nationale, qui les utilise comme un voile servant à cacher la réalité de l'échec de sa politique concernant l'inclusion des enfants en situation de handicap. Échec directement lié à sa volonté de faire des économies dans un secteur qui devrait travailler pour l'émancipation et le bien-être de chacun des membres de notre société.

Cherchez le paradoxe ! Ces mêmes gouvernements et certains sbires bien placés de l'Éducation nationale s'appuient sur la détresse économique, et parfois sociale, du personnel AVS/AESH, et utilisent leur isolement afin de rester sourds aux revendications qui sont pourtant régulièrement envoyées par les AVS à différentes instances (DSDEN, Rectorat). En novembre dernier, le syndicat SUD Education 30 est entré en contact avec la CNT, la CGT et la FCPE, dans l'optique de créer le collectif AVS Gard.



Ce collectif a pour objectif de vaincre l'isolement des AVS en rassemblant les AVS, les parents d'enfants en situation de handicap et les enseignants, afin de faire valoir et entendre leurs droits et celui des élèves. Ce collectif souhaite que les élèves en situation de handicap soient accompagné.e.s par des personnes formé.e.s. Il est temps que l'Éducation nationale prenne ses responsabilités ! SUD Education exige que l'Éducation nationale forme réellement les AVS/AESH, qu'elle reconnaisse leur statut de travailleur.euse.s social.e.s, qu'elle cesse de les sous-payer par rapport aux importantes responsabilités de ce métier et qu'elle accompagne la revalorisation salariale d'une réelle progression de carrière. Nous travaillons pour que les parents puissent bénéficier d'une attitude plus respectueuse face à la différence de leurs enfants. Pour que l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap puisse fonctionner, il faut s'unir sans distinction, parents d'élèves, enseignant-e-s, AVS/AESH et autorités académiques afin de construire ensemble ce que doit être le métier d'un.e AVS.

SUD éducation 30

EN SOUTIEN A LA RÉSISTANCE KURDE !

Depuis le 20 janvier 2018, l'armée turque, appuyée par des milices djihadistes, tente d'envahir Afrin et attaque sans discontinuer la ville et ses districts.

L'offensive terrestre et aérienne a fait déjà de trop nombreuses victimes au sein de la population. Après le siège barbare de Kobanê et les massacres abjects de Cizre, c'est maintenant Afrin que le boucher turc a décidé de frapper. Afrin était une zone épargnée par le conflit, un havre de paix dans lequel nombre de réfugiés avaient pu trouver asile. Là aussi, comme dans tout le Rojava, les masses avaient commencé à s'organiser par elles-mêmes, mettant en œuvre un projet nettement progressiste, démocratique et féministe.



Sans surprise, les États impérialistes et leurs dirigeants, accompagnés de leurs laquais régionaux, soutiennent l'agression turque ou l'accompagnent d'un silence coupable. Ils ne voient les Kurdes que comme de simples pions dans leurs jeux de pouvoir, et sont tous les complices de la boucherie qui s'annonce (1).

Macron l'hypocrite se courbe devant Erdoğan, tandis que les Russes retirent leurs troupes d'Afrin et ouvrent la voie à l'armée turque. Pendant ce temps, les Américains, ces lâches qui étaient si heureux de voir les Kurdes verser leur sang pour lutter contre Daech, se contentent de demander aux Turcs d'agir assez rapidement pour ne pas menacer les intérêts américains dans la région. En soutien à la résistance kurde, un rassemblement à Nîmes était organisé le samedi 10 mars, à l'appel de la CNT, Solidaires, NPA, AL, Ensemble et le PG. D'autres initiatives suivront...

(1) A l'heure où nous mettons sous presse, Afrin est tombée. En deux mois d'opération, 1 500 combattants kurdes ont été tués, estime l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

POUR LE DROIT DES FEMMES

Les luttes féministes ont permis de conquérir des droits et de progresser vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais cette égalité est loin d'être effective. C'est pourquoi la journée du 8 mars ne se « fête » pas et n'est pas la « journée de la femme » mais bien celle de lutte pour les droits des femmes !



A Nîmes, à l'appel de Solidaires 30, CGT Nîmes, CNT 30, FSU 30, Femmes solidaires 30, CGA, FI, NPA, Ensemble !, PCF, Alternative Libertaire, PG et Nuit debout Nîmes, différentes initiatives ont eu lieu en ce 8 mars. A midi était organisée une diffusion sur une place du centre-ville. A 17h, un rassemblement a réuni une cinquantaine de personnes derrière une banderole : « Féministes tant qu'il le faudra ! ». Une troupe de théâtre a joué plusieurs saynètes très pédagogiques mettant en exergue, dans différentes situations (face à un DRH, dans l'intimité de la vie de couple etc.), les formes d'oppressions sexistes du quotidien. Le soir, un vernissage avait lieu au *Prolé* : l'association Femmes Solidaires 30 avait passé commande à 8 artistes nîmoises de faire le portrait de 8 femmes remarquables (entre autres Alexandra Kollontai et Louise Michel).

SOLIDARITAT

Un an après le numéro 7, sortira, en avril 2018, le nouveau numéro de la revue de réflexion syndicale de Solidaires 30, *Solidaritat*.

Un retard de parution qui a une explication en lien avec ce qui constitue l'originalité et l'essence même de notre revue. A savoir, une revue « artisanale », qui est le fruit d'un travail de militant-e-s d'un Solidaires local, non rémunéré-e-s, sur la base du volontariat et de l'autogestion. Des militant-e-s qui, avec passion, proposent une revue de réflexion (on l'espère) de qualité. Ce numéro 8 de *Solidaritat*, comme pour les numéros précédents, traite de thématiques en lien avec l'actualité syndicale et sociale de notre département, certes, mais il s'intéresse aussi à des sujets plus larges, qu'ils concernent l'actualité nationale ou internationale.

Pour ce numéro, qui fait pas moins de 100 pages, une ouverture quant aux thèmes abordés une fois de plus. Une ouverture, enfin, quant aux plumes sollicitées, puisque si l'essentiel de nos articles sont produits par des adhérent-e-s de Solidaires 30, nous ouvrons, ce qui est la vocation de notre revue, nos pages à des signatures extérieures (acteurs et actrices du mouvement social, gardois ou non), considérant que le débat s'enrichit par la confrontation des points de vue. L'aventure de notre revue continue donc. Il faut le noter sans fioriture, *Solidaritat* est un cas quasi exceptionnel de revue de réflexion syndicale, produite par l'Union départementale d'un syndicat, quelle que soit son étiquette.

